

Voici ce que dit Auguste VIERSET dans ***Mes souvenirs sur l'occupation allemande en Belgique*** en date du

16 février 1918

Depuis qu'il n'y a plus provisoirement de procureur du Roi ni de juge d'instruction, il a fallu songer aux mesures propres à empêcher que la capitale puisse être livrée aux malfaiteurs sans qu'il fût permis d'intervenir ou de procéder à des arrestations, M. Holvoet, procureur du Roi, après avoir eu une entrevue avec M. Steens et s'être adressé au parquet, a décidé d'envoyer transitoirement tous les jours entre 4 et 6 heures, à la prison de Forest, deux substituts qui auront pour mission de connaître des crimes et délits et de statuer sur les questions d'écrou. Le Parquet étant fermé, le procureur du Roi demande aux polices de la capitale de ne pas expédier les procès-verbaux sauf en matière criminelle, c'est-à-dire flagrants délits, crimes, et de les conserver en attendant une solution. Cette inaction temporaire du pouvoir judiciaire et du Parquet nous vaut de curieuses initiatives, telle la décision suivante du bourgmestre de Bruxelles :

« Attendu que les autorités communales, et spécialement les bourgmestres sont investis par la loi du 16-24 août 1790, titre II, art. 1^{er}, de la

mission de veiller à l'exécution des lois ;

Attendu que l'article 90 de la loi communale charge spécialement le bourgmestre de l'exécution des lois ;

Attendu que, dans le cas de mort violente, l'article 44 du code d'instruction criminelle prévoit l'autopsie comme mesure d'instruction ;

Attendu que le cours régulier de la justice est momentanément suspendu ;

Moi, faisant fonction de bourgmestre, autorise et au besoin invite M. le docteur Marcel Héger à faire procéder à l'autopsie du corps du jeune Delecluse, Jean, se trouvant déposé à la morgue de l'hôpital Saint-Jean.

Bruxelles, le 16 février 1918 »

Notes de Bernard GOORDEN.

Voir en date du 7 février 1918 (19180207) ce que dit Charles **TYTGAT** dans son *Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande* :
<http://www.idesetautres.be/upload/19180207%20TYTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que disent à cette même date du 7 février 1918 (19180207) Louis **GILLE**, Alphonse **OOMS** et Paul **DELANDSHEERE** dans *50 mois d'occupation allemande* (Volume 4 : 1918) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19180207%2050>

[%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf](#)

Rappelons qu'Auguste **VIERSET** (1864-1960), secrétaire puis chef de cabinet d'Adolphe MAX, de 1911 à 1939 (année de la mort du bourgmestre, encore en fonction), lui a consacré une biographie : **Adolphe MAX**. La première édition, de 1923, comportait 46 pages. C'est de la deuxième édition, de 1934 (comportant 226 pages), que nous avons extrait le chapitre « *Sous l'occupation allemande* » (pages 29-71) :

[http://www.idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20MAX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf](#)

Il fut l'*informateur* du journaliste argentin Roberto J. **Payró** (1867-1928) pour sa série d'articles, traduits en français par nos soins :

« *Un ciudadano ; el burgomaestre Max (1-5)* » ; in **La Nación** ; 29/01-02/02/1915 :

pour le début de l'évocation relative à août 1914 :

[http://idesetautres.be/upload/19140817%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf](#)

pour le 18 août 1914 :

[http://idesetautres.be/upload/19140818%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf](#)

pour le 19 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140819%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 20-23 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140820%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 24-27 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140824%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 28 août / 2 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 16-27 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>